

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 22 <sup>m</sup> soir.	5 h. 51 <sup>m</sup> soir.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 39 <sup>m</sup> »	5 h. 7 <sup>m</sup> soir.	1 » 20 <sup>m</sup> soir.	» 4 <sup>m</sup> soir.
9 h. 41 <sup>m</sup> »	5 h. 40 <sup>m</sup> »	7 h. 24 <sup>m</sup> »	8 h. 46 <sup>m</sup> »	9 h. 24 <sup>m</sup> »	10 h. 54 <sup>m</sup> »	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 <sup>m</sup> soir.	» 4 <sup>m</sup> »	9 h. 24 <sup>m</sup> »	» 5 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »	» 4 <sup>m</sup> »

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 28 Avril.

On connaît les documents officiels publiés par la Russie, au moment de son entrée en campagne. Tous les journaux font remarquer qu'on chercherait en vain dans ces documents un mot par lequel la Russie s'engage à ne pas tirer un profit direct de la guerre qu'elle entreprend. Dans le cours des négociations, et dans plusieurs actes publics, le gouvernement russe, lorsqu'il parlait d'occuper la Bulgarie, protestait contre toute pensée de conquête. Pareille protestation ne se retrouve ni dans le manifeste, ni dans la circulaire. La Russie entre en campagne libre de tout engagement pris publiquement, et à moins qu'elle n'ait pris quelque engagement secret avec telle ou telle puissance, sa main n'est pas liée. Si la fortune favorise ses armes, rien, dans ces deux documents officiels, ne l'oblige à renoncer à l'annexion de tel territoire turc. De plus, le gouvernement russe avait affirmé antérieurement qu'il n'en voulait pas à l'existence de l'empire ottoman, tandis que le manifeste et la circulaire sont muets sur ce point. Un passage de la circulaire pourrait même avoir pour tendance d'ouvrir la question éventuelle de la destruction de l'empire ottoman. Sans que le cours de son argumentation l'y obligeât, le prince Gortchakoff a pris soin de relever cette déclaration du comte de Derby, qu'au cas où le protocole de Londres n'atteindrait pas le but proposé, « il serait considéré comme nul et sans valeur. » Le protocole se réfère au traité de Paris, qui garantissait l'existence et l'indépendance de l'empire ottoman; il est donc possible qu'en constatant la nullité de ce protocole, le prince Gortchakoff ait entendu infirmer implicitement les traités intérieurs et l'existence de l'empire turc qu'ils garantissent. Cette interprétation, est principalement celle du journal le *Temps*, qui présente en outre les observations suivantes :

Il n'est pas une puissance que n'alarme la prodigieuse quantité d'inconnu que recèle la liquidation de la question d'Orient. On a toujours cherché à ajourner l'époque de cette grande opération, parce qu'on en sentait les périls, et maintenant que le moment semble arrivé, on comprend que c'est une crise qui va s'accomplir dans les destinées du monde. Nous ne traduirions pas exactement les impressions du public européen, si nous n'ajoutions pas que les appréhensions dont nous parlons s'aggravent d'une certaine défiance en ce qui concerne personnelle-

ment la Russie. On ajoute foi à ses protestations, à ses intentions, mais on redoute des tendances et des entraînements contre lesquels les plus belles assurances restent vaines. Nous ne voyons nulle part, du moins en France, de parti pris contre la Russie; c'est plutôt de la sympathie qu'elle rencontre chez nous. On reconnaît que l'impuissance à peu près avérée de la Turquie à se plier aux conditions de la civilisation occidentale, constitue en Europe une anomalie qui demande à être redressée. On a de plus le sentiment qu'il ne serait pas mal d'en finir avec une question qui se représentera demain si elle n'est résolue aujourd'hui. La Russie, dans l'entreprise où elle se jette aujourd'hui, a le bénéfice de ces considérations. Mais en même temps on lui en veut, cela est certain, de rompre une paix qui semblait si nécessaire au monde après de si récents bouleversements; on craint de voir l'Angleterre et l'Autriche entraînées par des intérêts que la guerre ne peut manquer d'inquiéter; enfin, on redoute cela même qu'on ne prévoit pas, et, comme il arrive dans les choses humaines, l'inconnu est plus difficile à supporter que le mal même lorsqu'il est accompli. Tels sont, si nous ne nous trompons, les sentiments avec lesquels l'entreprise de la Russie est accueillie; c'est dire que le gouvernement du czar aura besoin de beaucoup de modération et de sagesse pour justifier un acte qui, il faut le reconnaître, attend sa justification.

Voici quelques appréciations sur le discours de M. de Moltke :

On lit dans la *Liberté* :

M. de Moltke a évoqué l'épouvantail des préparatifs militaires de la France. Il a grossi, aux yeux des députés hésitants l'effectif de nos forces « échelonnées entre Paris et la frontière allemande. » Il a montré la France « évidemment en avance sur l'Allemagne », et nos cadres prêts pour la guerre, même en état de paix.

Cette stratégie parlementaire a réussi. Au fond, M. de Moltke, comme tout le monde en Europe, sait très-bien que la France ne menace personne, ne prépare aucune attaque et ne songe qu'à observer, au milieu des événements actuels, une stricte neutralité. Elle ne réclame rien que le droit à la paix. M. de Moltke a obtenu le crédit qu'il voulait; la France obtiendra, nous l'espérons, la paix, qui est son but unique et son vœu le plus sincère.

On lit dans le *Temps* :

La harangue de M. de Moltke a produit tout d'abord une émotion qui ne nous semble pas justifiée, et qui d'ailleurs, — hâtons-nous de le dire — n'a pas tardé à se calmer. M. de Moltke, après avoir traité la partie technique de son projet, a déclaré qu'il ne croyait pas à une paix durable, à raison de la défiance des divers Etats vis à vis les uns des autres; mais il s'est empressé d'ajouter : « Comment

serions-nous assez fous pour nous affaiblir par des agrandissements de territoire, au lieu de nous fortifier? Il me semble que les tendances pacifiques de l'Allemagne sont tellement évidentes et sont tellement commandées par la nécessité, que le monde entier devrait en être convaincu. » M. de Moltke a parlé ensuite de la réorganisation rapide de l'armée française en expliquant cette promptitude par la crainte où nous serions d'une agression de l'Allemagne; il a ajouté « qu'une partie extraordinairement grande de l'armée française était cantonnée entre Paris et la frontière allemande », et que cette mesure devait amener tôt ou tard « une mesure analogue de compensation » de la part de l'Allemagne. Comme conclusion de ces arguments, il a affirmé que la France possédait tous ses cadres en temps de paix et il a demandé que l'Allemagne prit les mêmes précautions.

Nous venons d'extraire de cette harangue tout ce qu'elle a d'essentiel à notre point de vue; on pourrait dès maintenant et nous aurons sans doute l'occasion plus tard de rectifier certaines allégations de l'orateur; il nous suffira aujourd'hui d'avoir montré que, si les paroles du chef de l'armée allemande décèlent des appréhensions générales touchant la paix de l'Europe pour le présent et pour l'avenir, elles ne contiennent rien qui puisse faire penser à des intentions belliqueuses de la part du gouvernement impérial. Comme nous sommes parfaitement certains de nos résolutions pacifiques, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de s'émouvoir outre mesure de cet incident. Dans l'état actuel de l'Europe, tous les peuples sont tenus de fortifier leur organisation militaire; nous nous sommes bornés à restaurer la nôtre en profitant autant que possible d'une rude expérience, et M. de Moltke, en reconnaissant qu'aucun pays n'échappe aujourd'hui à ce travail de reconstitution matérielle, s'est chargé lui-même de notre justification.

Nous appelons l'attention sur l'article suivant du *Journal des Débats* :

Le discours prononcé au Reichstag par M. le maréchal de Moltke, a causé à certaines personnes une surprise que nous ne saurions partager. Ce n'est certainement pas la première fois que le chef de l'état-major de l'armée allemande fait entendre un langage qui est fort naturel dans sa bouche. A-t-on oublié en quels termes passionnés il parlait, dès 1874, de notre

d'Etat-Major général prononce des paroles peu rassurantes. Son rôle ne consiste-t-il pas à émouvoir l'opinion publique, afin d'agir sur les Chambres et d'obtenir d'elles des crédits élevés? Ne voyons-nous pas, même en Angleterre, le ministre de la marine déclarer sans sourciller que la flotte française prend des proportions effrayantes, lorsqu'il a quelque peine à faire triompher ses propositions dans le Parlement? Le discours dont le télégraphe nous a transmis le résumé, n'est donc que le discours chronique du budget; y voir le manifeste officiel de la politique allemande serait se tromper de la manière la plus grave.

Si le gouvernement de Berlin avait jugé l'heure opportune pour faire connaître ses intentions à l'Europe, ce n'est pas M. de Moltke qui se serait chargé de cette mission. Dieu nous garde de diminuer l'importance d'un homme auquel l'Allemagne doit ses plus grandes victoires! Il a parlé avec trop d'injustice de l'esprit de dénigrement des journaux français pour que nous nous exposions à mériter ses reproches; mais nous pouvons bien le dire : cette importance ne va pas jusqu'à lui donner une influence décisive sur la politique extérieure de son pays. Au delà des Vosges, comme partout, le parti militaire pousse toujours à la guerre, et ses chefs ne perdent pas une occasion de mettre la main sur la garde de leur épée. Ce geste menaçant ne nous effraie pas autant que le croit M. de Moltke. Nous ne vivons pas, comme il l'a prétendu, dans une crainte perpétuelle « que la » forte Allemagne ne se jette sur nous » sans cause ni raison. » Nous ne sommes ni aussi méfiants ni aussi poltrons qu'il l'a dit. Nous savons qu'à côté des soldats qui rêvent sans cesse de nouveaux triomphes, il y a des hommes politiques assez modérés et assez clairvoyants pour se contenter de la gloire acquise et pour éviter d'exposer à l'épreuve de sanglantes entreprises l'empire qu'ils ont fondé avec tant de peine, et qu'ils organisent en ce moment avec tant d'efforts. Aussi gardons-nous sans peine notre sang-froid lorsque nous entendons tous les ans M. le maréchal de Moltke, évoquant devant le Reichstag ému le spectre d'une « gigantesque armée française » échelonnée sur la frontière, inviter les députés à prendre des mesures énergiques pour réunir des forces considérables dans la même direction. Nous comprenons tout de suite qu'il s'agit d'arracher un vote difficile à une majorité récalcitrante. Si le langage du chef de l'état-major allemand a été encore plus vif que de coutume, c'est que la lutte était également beaucoup plus passionnée. Le Reichstag avait refusé, l'année dernière le crédit qu'on lui demandait sous une autre forme cette année-ci.

En dépit de la présomption dont il nous accuse, nous ne saurions accepter sans réserve les éloges que M. de Moltke adresse à notre réorganisation militaire. Plût au ciel que notre armée eût dès aujourd'hui la puissance qu'il lui attribue si lestement! Mais nous engageons nos militaires et nos Chambres à ne pas se lais-

ser endormir par de trop flatteuses illusions. Il faut que les premiers travaillent encore beaucoup avant d'être dignes de l'estime que leur montrent les orateurs officiels allemands, et que les secondes comprennent la nécessité d'une politique sage, modérée vigilante, dans la période de trouble et de dangers que va traverser l'Europe. Nous espérons que la session prochaine sera presque exclusivement consacrée à la discussion du budget et à l'achèvement des lois militaires. Ce sont là des sujets qui peuvent être traités sans danger pour nous-mêmes et sans provocation pour nos voisins. M. de Moltke a déclaré que la France n'était pas en mesure de supporter longtemps les sacrifices qu'elle s'impose pour entretenir son armée, et qu'il était incontestable qu'elle nourrissait des projets de guerre prochaine. Il s'est trompé. Si nous avons été assez riches autrefois pour payer notre gloire, nous le sommes encore assez pour payer nos malheurs. Notre budget n'est pas d'un poids si écrasant que nous soyons tentés de nous lancer dans une aventure afin de nous en décharger. La rentrée des impôts se fait chez nous sans difficulté et le rendement de chaque trimestre dépasse presque toujours les prévisions. Est-ce que le système militaire allemand ne pèse pas sur les contribuables aussi lourdement, et plus lourdement même que le nôtre? Nous n'accusons pourtant pas l'Allemagne de préparer la guerre; nous nous contentons de dire que M. de Moltke a fait un discours injuste, afin d'obtenir une victoire parlementaire que ses adversaires lui disputaient avec énergie. Mais il n'y a pas un esprit impartial en Europe que puisse entraîner l'émotion à laquelle la majorité du Reichstag a cédé et nous sommes convaincus qu'en Allemagne même elle n'a pas dépassé l'enceinte parlementaire où elle ne durera pas plus que la discussion du budget.

M. Leroy-Beaulieu, dans un intéressant article publié dans le *Journal des Débats*, examine, au point de vue économique, les conséquences d'une guerre entre la Russie et la Turquie :

La fermeture de la mer Noire portera un beaucoup plus grand préjudice à la Russie qu'aux nations qui font le commerce avec elle. Ce que l'on va chercher surtout en effet dans la Russie méridionale, ce sont des céréales, des graines oléagineuses, des matières premières en un mot, Or, le monde compte bien des contrées qui produisent des denrées de ce genre. Il est bien probable que les blés d'Odessa et de Tangarog seront remplacés sur les marchés d'Angleterre et de France par des blés des Etats-Unis et de l'Inde; car on sait que l'Inde commence à exporter des blés en quantités considérables. La guerre actuelle, si elle ne s'étend pas, donnera une grande impulsion au commerce indien et au commerce américain.

Il ressort de nos renseignements que matériellement, par ses effets directs, la

guerre prochaine n'affectera que médiocrement la situation économique de la France. Notre pays ne perd pas des clients de premier ordre.

M. Leroy-Beaulieu rappelle que pendant la guerre franco-allemande, la Grande-Bretagne ne souffrit pas notablement de cette guerre, qui se faisait si près d'elle, et où étaient intéressées deux des puissances avec qui elles a de grandes relations d'affaires. M. Leroy-Beaulieu termine par les lignes suivantes :

Il est vrai que le contre-coup moral peut être plus fort que le contre-coup matériel : les complications actuelles peuvent être le prélude d'autres plus considérables; les alarmes peuvent devenir profondes. Nous n'avons pas à faire des raisonnements sur des événements incertains et improbables. Si, au lieu d'être localisée en Orient, la guerre gagnait, par impossible, des contrées plus voisines de nous, le trouble moral et intellectuel qui en résulterait aurait sur la production les conséquences les plus funestes. Mais la prudence de la France et des principales nations de l'Europe nous permet de penser que la guerre ne prendra pas cette extension. Une lutte localisée en Orient n'affecterait que médiocrement les intérêts économiques de la France. C'est ce qui ressort, croyons-nous, d'un examen attentif de la situation.

**Nouvelles de la Guerre.**

Des télégrammes de Constantinople annoncent que des troupes russes assez nombreuses ont franchi la frontière d'Asie à Andrinople.

Un premier combat aurait eu lieu. Les Russes paraissent avoir l'intention d'attaquer Kars.

En Roumanie, ils sont arrivés à Galatz. De leur côté, les Turcs ont occupé Kalafat.

D'après les nouvelles de Bucharest, l'Autriche d'accord avec la Russie se serait sur le point d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine.

De Belgrade, on annonce que le gouvernement a promis d'observer une stricte neutralité si les Turcs ne franchissent pas la frontière Serbe; néanmoins, les réserves vont être rappelées pour former un corps d'observation sur la frontière.

Le bruit court que le président du conseil des ministres, M. Ristitch, serait sur le point de donner sa démission.

D'après une dépêche d'Alexandrie publiée par le *Daily News* de Londres le bruit courait dans cette ville que l'Egypte allait envoyer au sultan un contingent de 18,000 hommes, mais ce bruit ne paraît pas fondé et l'on croit au contraire que la mission du prince Hassan à Constantinople avait pour but d'exposer à la Porte l'impossibilité où se trouve l'Egypte, vu sa situation financière de venir en aide à son suzerain par des envois d'hommes ou d'argent.

De Bucharest, on annonce que les communications télégraphiques entre la Roumanie et la Turquie sont interrompues.

Barboche est toujours ouvert à la circulation pour les voyageurs.

Aucun coup de fusil n'a été tiré. Le gros de l'armée russe entre par Bolgrad.

Les russes paraissent vouloir se diriger vers la Dobroudja; on considère comme douteux que l'armée turque du Vilay et du Danube puisse y arriver assez vite pour empêcher le passage des russes.

**INFORMATIONS**

Le *Moniteur universel* donne les nouvelles suivantes :

Le cabinet tout entier est fermement résolu à s'opposer au renvoi de la discussion du budget à une session extraordinaire d'octobre. L'opinion générale dans les cercles politiques est qu'il era appuyé en cela par la majorité de la Chambre des députés, qui ne voudra pas se prêter à une tactique dont le succès serait des plus préjudiciables aux intérêts publics.

Devant la résolution des groupes de la gauche, résolution nettement affirmée dans la commission du budget, M. le ministre de l'intérieur a renoncé à l'espoir d'empêcher une interpellation sur ce qu'on appelle « la question cléricale. » Mais nous croyons savoir qu'il est dans l'intention d'y répondre dans les termes aussi modérés que ses actes et qui, tout en empêchant l'incident de dégénérer en un débat passionné, ne puissent amener les sénateurs de l'extrême droite à faire à leur tour une interpellation sur la situation du Pape.

D'un autre côté, on annonce que M. Guichard, rapporteur du budget des cultes, avait demandé au sein de la commission la suppression du traitement de Mgr l'évêque de Nevers, mais que M. Gambetta s'est opposé à cette mesure, ajoutant qu'il valait mieux traiter la question des rapports du clergé et de l'Etat d'une manière approfondie, dès le début de la session.

Le *Soleil* fait remarquer que cette discussion sera essentiellement mauvaise. « Nous espérons du moins dit-il, que M. le président du conseil saura en abrégé la durée et en amoindrir la portée par un langage ferme et prudent. Nous ne lui demanderons pas d'approuver ce que nous-mêmes nous blâmons; mais nous lui supposons assez de circonspection pour donner au gouvernement italien et à l'opinion libérale la satisfaction qu'il pourra être sage de leur accorder, sans que rien dans ses paroles puisse irriter les passions, soulever de légitimes susceptibilités, exciter des défiances; en un mot, sans qu'il dise rien qui puisse blesser et alarmer la conscience des catholiques. »

On annonce des modifications dans la presse impérialiste. L'*Evénement* donne à ce sujet les renseignements qu'on va lire :

Nous croyons savoir que la *Nation*, qui compte à peine six mois d'existence, et qui s'était annexé, il y a quelques temps, le *Petit Caporal*, doit disparaître à la fin de ce mois, en fusionnant avec l'*Ordre*.

MM. Clément-Duvernois, Lara-Minot et Jules Delafosse, qui collaborent à la *Nation*, passeraient à l'*Ordre*; M. Albert Duruy resterait, paraît-il, en dehors de ces combinaisons.

Quant au *Petit Caporal*, il serait, si nos informations sont exactes, réorganisé sur de nouvelles bases.

M. Haentjens consentirait à se charger de l'exploitation de ce journal, moyennant un fonds de roulement de 300,000 francs, constitué à l'aide de souscriptions.

Le *Figaro* confirme ces renseignements, en assurant toutefois que rien encore n'est terminé.

En réalité, la clientèle décline, et les feuilles bonapartistes ressemblent aux feuilles d'automne.

M. le docteur A. Treille, l'un des candidats de la dernière élection de Constantine, à la suite de la polémique très violente, dirigée contre lui dans le journal *l'Indépendant*, a envoyé ses témoins à ce journal.

Une rencontre à l'épée a été décidée entre le docteur Treille et M. François, gérant de *l'Indépendant*. M. François a reçu trois coups d'épée, dont l'un fort grave.

L'*Univers* dit que six cents pèlerins de Paris sont partis lundi soir pour Rome.

Un autre groupe de pèlerins parisiens doit partir le 15 mai.

On annonce également comme ayant pris le chemin de Rome les pèlerinages de Tarentaise et de Saint-Jean-de-Maurienne, sous la conduite de leurs évêques; celui de Clermont conduit par M. l'abbé de Beauregard, vicaire-général; et celui de Rodez, conduit par M. l'abbé Bousquet, vicaire-général.

**EXECUTION DE BILLOIR.**

Billoir a été exécuté jeudi matin sur la place de la Roquette. A deux heures et demie, les bois de justice sont arrivés sur la place habituelle des exécutions, et, dès trois heures, la machine était dressée. Un service d'ordre était fait par des gardiens de la paix et des gardes républicains. A quatre heures, conformément aux prescriptions ministérielles, le directeur du dépôt des condamnés, suivi de M. l'abbé Crozes, de M. Jacob et de M. Roch, exécuteur des hautes œuvres, du commissaire de police du quartier et d'un gardien, pénétra dans la cellule n° 1, où Billoir était enfermé depuis le lendemain de l'arrêt de la cour d'assises. Billoir depuis quelques jours avait perdu tout espoir de voir sa peine commuée. Il avait de fréquentes entrevues avec l'aumônier et il écoutait respectueusement ses saintes exhortations. Mercredi soir toutefois, il avait joué aux cartes avec son gardien.

L'assassin de Marie Le Manach est mort comme meurent la plupart des criminels.

Quand le chef de la police de sûreté lui a annoncé la fatale nouvelle, le misérable a pâli sans proférer une seule parole. Il s'est habillé rapidement, puis, dans un coin de la cellule, s'est entretenu un instant avec l'aumônier.

A quatre heures vingt minutes, il entrait dans l'avant-greffe et s'habillait la toilette.

Quelques instants plus tard, la porte de fer de la grande Roquette s'ouvrait bruyamment. Tous les sabres des gendarmes sortirent du fourreau, et le condamné, soutenu par l'abbé Cros, apparut dans la demi-clarté de l'aube. A quatre heures et demie précises, la tête de celui qu'on appelait le *sous-officier* tombait dans le panier.

En montant sur la plate-forme, Billoir se tournant vers le digne aumônier a prononcé très-distinctement ces trois mots : « Adieu, mon père », puis il l'a embrassé.

**CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIIONALE.**

Nous recevons des communications et des lettres qui nous signalent un juste mécontentement parmi les populations du Lot, qui comprennent de plus en plus que les manœuvres bonapartistes ont pour but de déconsidérer et de ruiner notre département dans l'opinion de la France.

Il résulte de tous les renseignements officiels, et surtout du rendement progressif et de la rentrée anticipée des impôts, que la France est dans toute l'Europe le pays le plus prospère par suite de sa politique conciliante et pacifique. Cela ne peut pas convenir aux bonapartistes, qui veulent faire revenir l'Empire à tout prix, et qui sont persuadés à juste raison que LA FAMINE dont ils parlent serait pour eux un fameux cheval de renfort. Mais cette fois ils se sont trompés. A force de mentir, ils ont inventé un tel mensonge qu'ils soulèvent contre eux leurs derniers partisans. En affirmant que nous sommes en proie à LA FAMINE, les bonapartistes du *Courrier du Lot* ont tout simplement prouvé aux plus crédules et aux plus naïfs qu'elle serait la bienvenue pour frayer le chemin à l'ex-prince impérial.

La feuille bonapartiste du Lot demande que nous lui fassions connaître le nom des agents provocateurs, qui trompent nos campagnes par les inventions les plus odieuses contre le gouvernement et aussi contre les bons citoyens. Elle dit que nous *articulons de fausses imputations*. Oh! l'aimable plaisanterie! Voyez-vous le *Petit Caporal*, l'almanach *l'Aigle* et d'autres petits livres non moins recommandables, arrivant tout seuls comme dans les contes, et tombant par un coup de baguette magique en les mains des électeurs de Catus et autres lieux? Voyez-vous les mensonges du *Courrier du Lot* sur l'Exposition universelle, quand il a faussement annoncé l'ABSTENTION de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Suisse? voyez-vous, ces mensonges qu'il s'obstine à ne pas rétracter, courant tout seuls de commune en commune sans le moindre petit agent provocateur pour les colporter? En vérité, la madresse du parti de l'invasion égale son audace. C'est fort heureux!

Qui ne sait dans le Lot que les agents provocateurs sont constitués en comités dans certaines communes? Notre polémique a été un avertissement pour quelques-uns. Nous continuerons à les avertir, non assurément pour qu'on les poursuive (c'est fort inutile), mais pour les ramener au sentiment du devoir français, et nous sommes sûrs d'éclairer de la sorte les dupes qui en font partie sous la direction des habiles.

Nous avons suffisamment parlé pour qu'on se cache un peu plus, quand on sera tenté de glisser une ignoble brochure dans la main d'un crédule paysan, ou qu'on voudra lui persuader que l'ex-prince impérial épouse une princesse prussienne, et la présentera au département du Lot,.... le mois prochain. Depuis les élections de février 1876, c'est toujours le mois prochain que l'ex-prince impérial est attendu au marché de Lalbenque et à la foire de Prayssac. Le père Antoine, sur le *Causse*, et le vieux Martin, dans la plaine, qui ne sont point des imbéciles, commencent à se gratter l'oreille, et trouvent qu'on leur répète bien souvent la même chose, qu'après tout les affaires ne vont pas trop mal, et que les prophètes bonapartistes

pourraient bien être de simples charlatans. Allons, allons!... patience.

Par arrêté préfectoral et sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, ont été nommés :

M. Boutaric, instituteur à Camburat, est nommé instituteur à Bédouet, en remplacement de M. Sers, démissionnaire.

M. Bruel, instituteur de hameau à Ceint-d'Eau, est nommé instituteur à Camburat.

M. Marmande, instituteur-adjoint à Vayrac est nommé instituteur de hameau à Ceint-d'Eau.

Mlle Vidal, institutrice de hameau aux Roques, section de St-Vincent, est nommée institutrice à Lauzès, emploi nouveau.

Mlle Mombouse, est nommée institutrice de hameau aux Roques.

M. Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire est chargé de visiter les établissements d'instruction primaire du département du Lot.

M<sup>me</sup> Caillard, inspectrice générale des salles d'asile, visitera cette année les salles d'asile du Lot.

On nous écrit de Capdenac :

Le 20 avril courant, à 8 heures du soir, un incendie a détruit toute une maison d'habitation et ce qu'elle contenait, appartenant au nommé Gare (Pierre-Jean), et située isolément à trois kilomètres du chef-lieu de la commune de Capdenac, canton de Figeac.

Les pertes sont évaluées approximativement à 17,043 fr. Elles sont couvertes par une assurance.

On écrit de Figeac :

Le nommé Mazagan, Baptiste, trouve que la prison est pour lui le meilleur des mondes possible; libéré le 1<sup>er</sup> mars dernier des prisons de Cahors, il vient d'être arrêté, à Figeac, sous la double inculpation de vol et d'abus de confiance. Il résulte de son interrogatoire qu'aussitôt sorti de prison il se dirigea sur Figeac et alla se réfugier dans la commune de Prédiègues où il est resté jusqu'à ce jour à l'abri de toute recherche.

Cet individu a été traduit jeudi devant le tribunal correctionnel; il a été condamné à deux ans de prison et cinq ans de surveillance, pour rupture de ban, vol et abus de confiance.

La session ordinaire de mai des conseils municipaux, qui vraisemblablement s'ouvrira le lundi 7 mai prochain, est une des plus importantes de l'année. Les conseils sont, en effet, appelés à s'occuper des comptes et budgets des établissements de bienfaisance et des fabriques, du compte de gestion du receveur municipal, du compte administratif, de la formation du budget supplémentaire, des impositions extraordinaires à voter, etc.

L'impulsion donnée par le gouvernement et les municipalités à la création de nouvelles écoles primaires et de nouvelles écoles de hameau met l'administration dans la nécessité de créer de nouvelles bourses dans les écoles normales primaires. L'accroissement du nombre des écoles communales n'est possible, en effet, qu'à la condition que le nombre des instituteurs s'accroisse dans la même proportion. Or, le meilleur moyen d'arriver à ce résultat est de donner au service des bourses, dans les écoles normales, une extension suffisante. Il existe aujourd'hui quatre-vingt-trois écoles normales primaires d'instituteurs et soixante-seize d'institutrices. M. Wad-

dington compte créer, en moyenne, dans chacune d'elles, trois nouvelles bourses, soit, en chiffres ronds, une augmentation totale de trois cents bourses.

M. le ministre des travaux publics vient de donner des instructions pour qu'une visite soit faite des repères servant à établir des lignes de base du nivellement général de la France. Ce travail n'avait pas été fait depuis 1864; beaucoup de repères qui existaient à cette époque ont disparu, et les côtes d'altitude ont pu, sur bien des points subir des altérations, soit par suite du tassement du sol, soit par suite d'autre cause. Cette visite générale était donc devenue nécessaire; elle commencera le premier mai prochain. Aux termes des instructions ministérielles, une visite semblable devra désormais être faite tous les ans, à pareille époque, sous les ordres de chaque ingénieur en chef de chaque département.

On écrit de Toulouse :  
Dimanche, a eu lieu l'ouverture du concours régional agricole, qui est suivie d'une série de fêtes devant se prolonger pendant dix jours. Les allées Saint-Etienne et les environs du Grand-Rond ont été disposés pour recevoir les machines et les instruments agricoles, qui s'y trouvent exposés en très-grand nombre. L'Angleterre, la Belgique, Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, ont tenu à honneur d'y figurer par leurs meilleurs constructeurs.

Le Conservatoire de musique a été destiné à l'exposition des beaux-arts, où se trouvent réunis les objets les plus rares et d'un mérite artistique incontestable. L'exposition d'horticulture, où les jardiniers de tous les départements voisins ont envoyé leurs produits, a été installée au Jardin des Plantes. Enfin, les boulevards et les allées Lafayette ont été destinés par la municipalité à la foire aux fleurs. La bimbeloterie et aux baraques des saltimbanques, théâtres en plein vent, etc. Jamais la cité de Clémence Isaure n'avait vu des expositions si nombreuses, si variées, et j'ajouterai plus attrayantes.

Aussi les visiteurs sont-ils arrivés en grand nombre de tous les départements voisins, grâce aux trains de plaisir que l'administration des chemins de fer du Midi a bien voulu organiser en vue de ce concours régional. Toutes les promenades, les rues et les établissements publics sont envahis par une foule compacte, au milieu de laquelle se produisent les accents de tous les idiomes du midi de la France.

L'exposition des machines et instruments agricoles et celle des beaux-arts offrent un grand intérêt et méritent d'être connues. La première est bien supérieure aux expositions particulières qui ont lieu actuellement au Palais de l'Industrie à Paris.

La municipalité toulousaine, ne voulant pas faire les choses à demi, a organisé, en même temps que le concours agricole, une série de fêtes dont le programme est des plus variés et qui ne contribuent pas peu à attirer les habitants des départements voisins dans la capitale du midi de la France.

Lundi, il y a eu sur le cours Dillon, des courses vélocipédiques. Dix prix d'une valeur de 50 à 500 francs, et des médailles d'or, de vermeil et d'argent ont été décernés aux vainqueurs. Parmi les concurrents, au nombre de trente, se trouvaient des vélocipédistes de Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Montauban.

Mardi, a eu lieu dans la prairie des Filles, un carrousel militaire où ont

figuré les meilleurs cavaliers de nos régiments, revêtus de brillants costumes historiques. Jeudi et dimanche, à la Cipière, course de chevaux, grand festival à la Halle-aux-Grains, représentations de gala, jeux nautiques, banquets, illuminations, etc., etc. Les dix jours de fêtes sont bien remplis, surtout si l'on ajoute encore les séances du congrès agricole traitant des questions importantes, le jugement du jury et la distribution des récompenses.

On écrit de Rodez :

Une arrestation des plus audacieuses a eu lieu le 18 avril, vers 9 h. du matin, sur la route de Solsac à Cadoul. M. Laurent Grèzes, receveur-buraliste à Solsac, a été subitement assailli par deux malfaiteurs, dont l'un a pris la bride du cheval, tandis que l'autre, s'élançant dans la voiture, un revolver à la main, sommait M. Grèzes de lui livrer l'argent dont il était porteur. Surpris par cette brusque attaque, M. Grèzes a livré une somme de 227 fr., mais il a réussi à dissimuler entre son pantalon et sa chemise un porte-feuille garni de billets de banque qu'il avait également sur lui. Puis, profitant du moment où le voleur redescendit à terre partageant l'argent avec son compagnon, M. Grèzes a frappé le cheval, qui est parti au galop, et a échappé ainsi à la suite des perquisitions des malfaiteurs, qui ont disparu dans un bois voisin.

La justice est à la recherche des coupables.

Nous lisons dans le *Messenger de Mirande* :

« Un de ces jours se présente dans un bureau de tabac de Mirande, un individu parfaitement vêtu, qui demande 25 fr. de timbres-postes.

La buraliste s'empresse de le servir. La client tire alors de sa poche une lettre qui est déjà dans son enveloppe, y insère les timbres, l'affranchit avec un nouveau timbre qu'il se fait remettre, la cachette et la met dans sa poche.

Puis, pour régler son compte, il cherche son porte-monnaie, qu'il ne trouve pas, s'excuse en disant qu'il allait le chercher, et, pour rassurer la buraliste sur ses intentions, il reprend la lettre dans sa poche et la laisse en gage à cette dernière, en l'assurant qu'il va revenir au plus tôt.

La buraliste attend une, deux, trois heures, et, ne voyant rien venir, elle se décide à rompre le cachet de la lettre pour reprendre ses timbres.

Quelle fut sa stupéfaction quand elle ne trouva dans l'enveloppe que deux feuilles de papier blanc !...

Elle avait été victime d'un adroit voleur. »

On lit dans le *Conservateur du Gers d'Auch* :

« Il nous revient de Lombez qu'un certain personnage dont le mérite n'est pas à hauteur de la taille, et dont la situation commande plus de réserve et de savoir-vivre, se permettrait d'insulter grossièrement et brutalement les dames qui ont le désavantage à ses yeux de porter le nom d'hommes honorables qui ne sont pas les admirateurs de sa fortune politique. En agissant ainsi, ce personnage descend au rang d'un véritable portefaix et manque aux règles les plus élémentaires de la vieille galanterie française, même en ces temps de parlementarisme et d'élections frelatées.

« A bon entendeur, salut ! Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, bien décidé à tout dire si le jeune étourneau dont nous parlons venait à nous forcer de lui donner les écrivains. »

Est-ce qu'il ne s'agirait pas ici, de-

mande la *Gazette du Languedoc*, d'un député bonapartiste, produit des élections de février ?

Prière à notre excellent confrère d'Auch, le jour où il lui donnera les écrivains, de ne pas se borner à mettre ses colottes bas; nous ne serions pas fâchés qu'il dénouât aussi les cordons de son masque.

Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse* :

Le *Bravo*, de notre compatriote Salvayre, a obtenu, mercredi soir, au Théâtre-Lyrique, un succès complet.

Tous les journaux de Paris font de cet opéra-comique le plus grand éloge. Il y a dans l'œuvre du jeune musicien de la clarté, de la vie, du rythme et des accents passionnés qui ont été vivement applaudis. L'action se passe à Venise, au seizième siècle.

La partition du *Bravo* a été achetée par l'éditeur parisien Lemoine, dans les conditions suivantes :  
12,500 fr. le jour de la première, 6,250 à la cinquantième et 6,250 à la centième; en tout: 25,000 fr. Il n'y a pas beaucoup de débutants qui soient traités aussi largement. Il est vrai que peu de débutants ont l'avenir de M. Salvayre.

LYCÉE DE CAHORS.

Compositions du 16 au 21 avril.

Mathématiques élémentaires.

Math. — 1 Couture; 2 Souques.

Philosophie.

Dissert. franç. — 1 Cantarel; 2 Peyrissac.

Rhétorique.

Discours lat. — 1 Bort; 2 Lescale.

Seconde.

Vers. grecq. — 1 Appert; 2 Ségol.

Troisième.

Th. lat. — 1 Barbier; 2 Delpech.

Quatrième.

Orthog. — 1 Gatorze; 2 Appert.

Cinquième.

id. — 1 Bariéty; 2 Fayrot.

Sixième.

id. — 2 Appert; 2 Mercié.

Septième.

Th. lat. — 1 Mercié; 2 Caviolle.

Huitième.

id. — 1 Montal; 2 Crayssac.

Classe primaire. — Première division.

Histoire. — 1 Denons; 2 Combes.

Deuxième division.

id. — 1 Bénech, E.; 2 Gratacap.

Troisième division.

id. — 1 Bris; 2 Séval.

Quatrième division.

Ecriture. — 1 Palame, C.; 2 Bécays.

Enseignement spécial. Première année.

Math. — 1 Bousquet; 2 Bris.

Année préparatoire.

Calcul. — 1 France; 2 Labro.

Le censeur des Études,  
T. DURAND.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 29 avril.

Naissances.

Deilhes, Etienne, place St-Maurice.

Cambou, Mathilde, rue Rempart.

Delpon, Marceline, à St-Henri.

Bach, Marguerite, rue du Portail-au-V.

Bousquet, Joseph, naturel, à Lacapelle.

Alazard, Antoine, à Lacapelle.

Décès.

Lafage, Victoire, 60 ans, rue Péligray.

Gallié, Baptiste, 34 ans, Grande Barre.

Cassan, F., 6 mois, rue du Portail-au-V.

Pezet, Baptiste, 36 ans, rue du Pot.

Carriol, Thérèse, 58 ans, rue Darnis.

Galaret, Jean, 38 ans, Hospice.

Théâtre de Cahors.

Spectacle de Dimanche, 29 Avril.

Patrie !

drame en 5 actes et 8 tableaux de Victorien Sardou.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 27 avril.

La commission du budget, réunie hier au palais Bourbon, a entendu le rapport de M. Sadi-Carnot, sur le budget des travaux publics.

Elle siègera de nouveau et pour la dernière fois demain vendredi.

Le prince Orloff a rendu visite à M. Thiers ce matin.

Le nombre des exposants à l'exposition universelle, s'élève à 13,000 pour le département de la Seine seulement. En 1867 il n'était que de 5,000.

Le bruit court que le *Journal officiel* publiera demain le complément du mouvement judiciaire.

Paris, 27 avril 1877.

Un journal du matin croit savoir que le jour-même de la réouverture des Chambres c'est-à-dire mardi prochain, M. le duc Decazes exposera à la tribune, la situation de la France à l'égard des puissances étrangères, en réponse à une question qui lui sera posée par un député.

Le jour-même, s'il faut en croire ce journal, le *Livre Jaune* contenant toutes les pièces diplomatiques relatives au rôle joué par la France dans les affaires d'Orient, sera distribué aux députés.

L'ambassade ottomane dément formellement la nouvelle donnée par quelques journaux que le gouvernement turc aurait offert à l'ex-maréchal Bazaine un commandement dans ses armées.

On annonce de Madrid, que l'Espagne va envoyer dans le Levant, son escadre cuirassée.

Le *Times* publie un télégramme de Philadelphie annonçant que, de son côté, le gouvernement des Etats-Unis va demander au Congrès l'ordre d'équiper huit navires de guerre qui seraient destinés à renforcer l'escadre américaine de la Méditerranée, afin de protéger efficacement, le cas échéant, le commerce américain.

La *Liberté* dément la nouvelle donnée par plusieurs journaux qu'une concentration de l'armée anglaise aurait été décidée, ainsi que la formation d'un corps expéditionnaire à Aldeshot, et qu'une commande de matériel de campement aurait été faite par le gouvernement anglais.

On dément de nouveau que les Turcs aient occupé Kalafat.

D'après un télégramme d'origine russe, daté d'Alexandropol, deux escadrons de cavalerie turque, avec leur commandant et leur étendard, seraient arrivés dans cette ville et auraient offert de s'incorporer dans l'armée russe.

On annonce de Semlin à la *Liberté* que le commandant en chef des troupes turques, vient de prévenir le gouvernement qu'il occupera prochainement Kladova et Négaléa (sur le Danube), en vue de s'opposer au passage du fleuve par les troupes russes. Le gouvernement Serbe proteste contre cette occupation, et il pourrait se faire qu'il s'y opposât, car on signale, dans la principauté, des préparatifs militaires.

Le feld-maréchal de Moltke a prononcé, jeudi, un nouveau discours devant le parlement prussien. Cette manifestation a été évidemment concertée entre M. Lasker, ami de M. de Bismarck, et le maréchal, dans le dessein d'atténuer sinon les paroles de l'avant-veille, du moins le sens que plusieurs leur avaient donné. « Nous n'épiloguerons pas, dit le *Français*, sur les mots employés, ni même sur l'assertion renouvelée

« et si inexacte au sujet des armements français. Nous relèverons seulement l'intention pacifique que révèle cette reprise en sous-œuvre du premier discours. »

Les autres journaux de Paris parlent dans le même sens que le *Français*, mais avec quelque surprise de la réapparition de M. de Moltke à la tribune allemande.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 28 avril, 4 h., soir.

Dans un premier engagement près de Batoum, en Asie mineure, les russes et les turcs s'attribuent réciproquement la victoire; mais l'avantage, suivant les journaux anglais, serait restée aux turcs, avec une perte de deux mille hommes pour les russes.

La ville de Poti, sur la côte orientale de la mer Noire a été bombardée et brûlée par les turcs.

Ce matin, un article important du *Times*, paru à Londres, dit que M. de Bismarck doit savoir ce que l'Allemagne peut risquer et ce qu'elle peut perdre si elle attaque la France.

Le prince impérial d'Allemagne accompagnera l'empereur dans son prochain voyage à Strasbourg et Metz. Le *Times* dit qu'il est possible qu'avant leur départ la garnison de l'Alsace-Lorraine soit augmentée.

Dernière Heure.

Paris, 6 heures soir.

Les dépêches de Saint-Petersbourg d'aujourd'hui, portent que les Russes ont remporté un succès en Asie-Mineure; mais la pluie rend les opérations difficiles.

Bourse de Paris

Cours du 28 Avril.

Rente 3 p. %..... 67.00  
— 4 1/2 p. %..... 96.00  
— 5 p. %..... 103.40

VALEURS DIVERSES	CLOTURE	CLOTURE
au comptant.	du 27 Avril	précédente
Banque de France..	3.200 »	3.200 »
Credit foncier....	561 »	573 »
Orléans-Actions...	1.000 »	1.002 50
Orléans-Obligations.	321 75	321 50
Suez.....	562 50	576 25
Italien 5 %.....	62 85	63 60

A VENDRE en bloc ou par parcelles

Les propriétés de M. Antoine Boulzaguet aîné et de M. Fabien Boulzaguet son frère, de Juillac, commune d'Anglars-Juillac, se composant de deux belles maisons, granges, chaix et autres bâtiments d'exploitation, jardins, terres labourables, vignes, près et bois.

Ces immeubles, d'une contenance approximative de 15 hectares, sont situés presque en entier dans la commune d'Anglars-Juillac, et pour une faible partie dans celles de Belaye et Rouffiac, canton de Luzech, arrondissement de Cahors. Ils sont tous de première nature et les vignes en particulier, produisent un excellent vin que sa finesse exceptionnelle met au rang des bons crus de la côte du Lot.

S'adresser à M. Lemoine, dit Martin, de Meimes, commune de Prayssac, agent d'affaires, chargé de la vente et mandataire des MM. Boulzaguet.

Et pour les renseignements, à M. Pagès Dupont, notaire à Castelfranc, et M. Bercegol, notaire à Albas.

**TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages.** — Sommaire de la 851<sup>e</sup> livraison. (28 avril 1877). — Texte : Voyage dans la région du Titicaca et dans les vallées de l'est du Bas-Pérou, par M. Paul Marcey. Texte et dessins inédits de Riou, d'après M. Marcey. — Dix dessins.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 230<sup>e</sup> livraison (28 avril 1877). — Texte : Le château de la Pétaudière, par Madame la vicomtesse de Piray, née de Ségur. — L'églantine, par Ch. Schiffer. — Promenades aux États-Unis : Washington, par Léon Dives. — Les puits de gaz en Pensylvanie, par P. Vincent. — Un vieux mendiant, par Louise Mussat. — Heure et Malheur, par Emma d'Erwin. — La migration des oiseaux, par A. de Brevans.

Dessins : A. Marie, Taylor, A. Deroy, H. Castelli et Mesnel.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier** possèdent une efficacité certaine. — Dépôt dans les Pharmacies.

**SAISON DE PRINTEMPS**

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des **maladies chroniques** ou d'être incommodées par le **sang** (apoplexie), la **bile** ou les **humeurs**, trouveront dans le **Chocolat de Desbrière** un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature **Desbrière**, car il y a des contrefaçons).

**MAL DE DENTS.** — L'EAU

du Dr **OMÉRA** calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

**AU PETIT S<sup>T</sup>-THOMAS**

27, 29, 31, 33 et 35, rue du Bac et 25, rue de l'Université

**PARIS**

La Maison du **Petit Saint-Thomas**, la plus ancienne des grandes maisons de nouveautés de Paris, doit sa réputation universelle au bon goût et à l'immense variété de ses assortiments.

La première, elle a mis véritablement en pratique le système de **« vendre toutes les marchandises à très-**

**bon marché et entièrement de confiance.** » Ce principe, invariablement appliqué et complété par un soin constant de tout faire concourir à la satisfaction absolue de sa clientèle, permet au public d'apprécier les sérieux avantages que la maison du **Petit Saint-Thomas** ne cesse d'offrir, et justifie la vogue méritée et persistante dont elle est en possession depuis si longtemps.

**ENVOI FRANCO**

d'Echantillons, Catalogues et Dessins.

**ENVOIS FRANCO**

à partir de 25 francs DANS TOUTE LA FRANCE

**Maladies de Poitrine**

Prompt soulagement et guérison, **Rhumes négligés, bronchites, gripes, toux d'irritation**, par le sirop

**Coméra**, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

**Avis.** — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

**TAMAR INDIEN GRILLON**

Fruit laxatif rafraîchissant **c. CONSTIPATION et Hémorrhoides** Ph<sup>o</sup> 25, r. Grammont, Paris. — B<sup>o</sup> 2, 50, Poste 2, 71

Dépôt dans toutes les pharmacies. Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

**PIANOS ET HARMONIUMS**  
DES MEILLEURS FACTEURS  
**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**  
**GODINAUD, FILS**  
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.  
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES  
**Accord et réparation — Vente, échange et locaton.**

**L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris**

**LE MUSÉE POUR TOUS**

Revue de *Littérature et d'Art*, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

1<sup>o</sup> De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc. ;

2<sup>o</sup> De **DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES** tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C<sup>o</sup>, et représentant une valeur réelle de **DOUZE FRANCS**.

**PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.**

**Il paraît un numéro tous les Vendredis.**

**ABONNEMENTS :**

Paris	Départements
Un an..... 100 fr.	Un an..... 117 fr.
Six mois..... 50 fr.	Six mois..... 60 fr.
Série de 5 numéros... 11 fr. 25	Série de 5 numéros... 12 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

**LES CÉLÉBRITES MÉDICALES**  
recommandent l'emploi  
**SAVON ROYAL de THRIDACE**  
de  
**VIOLET**  
pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau du visage et des mains.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**  
**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :

**GRANDE-GRILLE.** — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

**HOPITAL.** — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

**CÉLESTINS.** — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

**HAUTERIVE.** — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : **PARIS, 22, Boulevard Montmartre**

**EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE**

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux-minérales, Droguistes et pharmaciens.

**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE et DE LA BOURSE  
Parait tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

**Résumé de chaque Numéro :**  
Bulletin politique. — Bulletin financier. — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des ch. de fer. — Cor. fr. réponses étrangères. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

**PRIME GRATUITE**  
**Manuel des Capitalistes**  
4 fort volume in-8.  
**PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS**  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

**4 FR. PAR AN QUATORZIÈME ANNÉE 4 FR. PAR AN**

**LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS**  
Propriété du **CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au Capital de 6,000,000 de fr.  
**Parait tous les Jendis**

**RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :**  
Causerie financière. — Bilans des Institutions de crédit. — Recettes des Chemins de fer. — Chronique des valeurs. — Tableau et prix des coupons échus. — Comptes rendus des assemblées d'actionnaires. — Cours des valeurs cotées et non cotées. — Listes des tirages autorisés. — Bourses de Paris, Lille, Lyon et Marseille.

**PRIME GRATUITE**  
OFFERTE A TOUT ABBONNÉ NOUVEAU :  
**CALENDRIER-MANUEL DU CAPITALISTE**  
pour 1877  
VOLUME TRÈS-COMPLÉTÉ ÉDITÉ AVEC LUXE  
CONTENANT :

**Des indications pratiques générales à l'usage des capitalistes et des rentiers. — des renseignements détaillés sur toutes les valeurs. — les plus hauts cours et les plus bas cours cotés en 1876. — l'époque de chaque tirage. — le revenu des dernières années. — l'échéance des coupons. — le taux et la période de l'amortissement. — un tableau synoptique complet de toutes les valeurs à lots autorisées, etc.**

**ON S'ABONNE**  
Pour 4 fr. par an  
**AU MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS**  
16, rue Le Peletier, Paris  
On peut envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**  
**J. GIRMA**  
boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — .....	10 —
300 — .....	15 —
400 — .....	20 —

**Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.**

**ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.**

**NOTA.** — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque **100 francs** d'ouvrages choisis, un volume du journal **L'ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**  
Recueil Littéraire et Illustré  
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**  
**Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.**

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le **Journal du Dimanche** compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

**Trente-quatre volumes sont en vente**

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.  
id. pour les Départements... 4 fr.

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE**  
**ET LA TOILETTE DE PARIS.**

**LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.**

**Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.**

**La Toilette de Paris** a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. **La Toilette de Paris** ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères**, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

**PRIX D'ABONNEMENT**

PREMIÈRE ÉDITION.	DEUXIÈME ÉDITION
Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.	Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un <b>patron découpé</b> en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.
<b>UN AN 6 FRANCS</b>	<b>UN AN 12 FRANCS</b>

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de **La Toilette de Paris**.

Un **numéro spécimen** est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de **La Toilette de Paris**, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

**PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG**

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsiine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinel

**COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION du Guano du Pérou**  
30, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS  
Seuls Agents en France de la **PERUVIAN GUANO C<sup>o</sup> LIM<sup>o</sup>**.  
NOUVEAUX CONSIGNATAIRES DU

**GUANO DU PÉROU**  
en vertu du contrat du 7 Juin 1876

**AGENCE DE FRANCE**  
**VENTE SELON L'ANALYSE**  
Tarif Réduit.

**DÉPÔTS EN FRANCE :**  
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et C<sup>o</sup>.  
Dunkerque..... LASTRAPPE DESCANDE et C<sup>o</sup>.  
Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBURG et POLLAK.  
Nantes..... L. RUSSEL et GUIROY.  
D'autres dépôts seront ultérieurement ouverts.

**MALADIES de la VESSIE** Guéris par le **SIROP de BLAYN** aux Bourgeons de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2<sup>l</sup>. et 4<sup>l</sup>.  
**RHUMES** CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéris par les **SIROP et PÂTE de BLAYN** aux Bourgeons de Sapin et au Baume de Tolu. 1<sup>l</sup> 50 la boîte.  
**BLAYN**, ph., 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

**50 LIVRAISONS** ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE **10 SÉRIES**  
**CINQ-MARS** A 50 centimes  
OU  
centimes  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES  
**Une conjuration sous Louis XIII**  
PAR **ALFRED DE VIGNY**  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE  
CALMANN LÉVY, éditeur, rue Auber, 3, boulev. des Italiens, 15, à la **LIBRAIRIE N<sup>o</sup>**

**TABLEAU DES DISTANCES**  
nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour  
**De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.**  
**PRIX : 1 FRANC.**  
Chez **M. Laytou**, rue du Lycée, à Cahors.